

Les brèves du SENTIER



RENTRÉE 2021

N°62



Sainte-Radegonde à la Une :
journal du 23 juin 2021

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES
Vallois : le binôme Pénic-Panissé
reçue par la préfecture P.2

ÉCONOMIE
Les entreprises aveyronnaises
sur une bonne dynamique P.2

Centre Presse
Fot: 2019 quiffé,
la France offre
le Portugal P.20

**Les confinements n'ont pas
freiné la mortalité routière** P.3

**Sainte-Radegonde :
un film pour ne pas oublier...**

■ AÉROPORT
La compagnie
Anelia lance
le « Pack tribu » P.2

■ POLITIQUE
Jean-Michel Coisson
quitte Rodéz
après 10 ans P.4

■ FOOTBALL
David Douine
signe à Genève P.2

**■ VILLERANCOU-DE-
RODRIGUE**
Un projet de bus
gratuite pour
la commune P.16

■ DMF 4-F-CHÂTEAU

Le mot du maire

Chers habitantes et habitants de
Sainte-Radegonde,

Nous nous réjouissons d'avoir eu, au
cours de ces derniers mois, des occa-
sions de vous rencontrer. Tout d'abord,
lors des deux journées de distribution
des sacs poubelle, assurées cette année
par vos élus, puis à l'occasion des élec-
tions départementales et régionales.

Sur les deux dimanches, la participa-
tion s'est élevée en moyenne à 41,5 %
à Sainte-Radegonde : c'est mieux qu'au
plan national mais ces chiffres peuvent
toutefois nous interroger... Le 1^{er} juillet
2021, nous avons par contre relevé un
taux de participation de 100 % lors de
l'élection du conseil municipal des En-
fants qui s'est déroulée en mairie avec

un grand sérieux et beaucoup d'enthou-
siasme.

Dernièrement, notre commune a
également fait la « une » de la presse
locale à l'occasion du tournage d'un
court métrage, intitulé « Le 17 août à
17 heures », qui s'est déroulé du 22
au 24 juin 2021 à Sainte-Radegonde.
Réalisé par Patrice Guillain, ce film
évoque les derniers moments des
quatre plus jeunes fusillés de la tragé-
die du 17 août 1944. Il fait partie de la
série « Les Plaques » et a été diffusé en
avant-première à Sainte-Radegonde
ce 17 août 2021 suite à la cérémonie
commémorative.

D'autres très belles manifestations se
sont déroulées durant cet été.

Dans le registre sportif, notre commune
a été sillonnée par la traditionnelle
course de vélo organisée par l'as-
sociation APC le 26 juin 2021. Deux
spéciales du Rallye du Rouergue, dont
l'arrivée se situait aux « quatre routes »,

ont ravi les amateurs de sports méca-
niques le 10 juillet dernier.

Inières a accueilli le 14 juillet un beau
spectacle de cirque, « Mura », créé par
une jongleuse, une trapéziste et une
équilibriste. Ces artistes ont cherché à
jouer avec les limites visibles et invi-
sibles du quotidien en utilisant murs,
barrières, grillages et parois présentes
dans l'espace public.

Espérons de nouvelles occasions de
nous retrouver et de nous divertir avec
le concours de notre dynamique tissu
associatif, qui s'adresse à vous dans ce
numéro.

À tous, je souhaite une fin d'été pleine
de vie et une rentrée chargée d'espoir !

Avec notre sincère dévouement.

Actualités du moment, info municipales

DU PAIN au cœur du village

Ce 4 mai 2021 a ouvert, dans le local de l'agence postale communale de Sainte-Radegonde, un dépôt de pain. C'est la boulangerie Pascual qui approvisionne le dépôt en baguettes, bucherons, petits pains ronds ... Vous avez la possibilité de réserver votre pain à l'avance ; la vente se fait du mardi au samedi de 10h00 à 13h00.

Nous avons eu beaucoup de joie à accueillir les premiers clients et espérons que ce nouveau service sera apprécié des habitants de la commune, et pourra se maintenir sur la durée. Une quarantaine de « pains » partent en moyenne tous les matins. Un grand merci à Béatrice et Valérie pour avoir accepté sans hésiter cette mission supplémentaire !



UNE NOUVELLE CLASSE pour la rentrée

Nous avons appris courant février la création d'un 7^e poste pour le groupe scolaire « Charles Cayla ».

Les agents communaux se sont mis à l'œuvre pour rafraîchir la classe située au rez-de-chaussée de l'ancienne école.

Elle est prête pour la rentrée et est aménagée, en concertation avec les enseignants, avec le mobilier et les équipements informatiques nécessaires (dont un tableau numérique).

DES TABLES « PIQUE-NIQUE » dans le bourg

Avec l'arrivée des beaux jours, de nouvelles tables ont pris place au cœur du village : deux sur la place du Fournil et deux autres au Jardin du Presbytère et à côté du City Stade.

Ces nouveaux équipements ont vite été adoptés par la population, notamment les pétanqueurs pour faire une pause entre deux parties, les parents accompagnant les enfants aux aires de jeux et les jeunes pour se retrouver ou partager une pizza !



et services

CONSEIL MUNICIPAL des enfants

Le jeudi 1^{er} juillet 2021, se sont tenues les élections du conseil municipal des Enfants de l'école « Charles Cayla » de Sainte-Radegonde.

Tous les enfants du primaire, à l'exception des CP, ont le droit de vote, et chacun devait se présenter muni de sa carte d'électeur, ce qui fût très scrupuleusement respecté. Les membres du C.M.E. étant élus pour une durée de 2 années, seuls les CE2 et les CM1 pouvaient se présenter. Pas moins de 18 candidats (pour 15 sièges), tous porteurs de projets ambitieux et attractifs, se sont exprimés et ont mené campagne auprès de leurs camarades durant de longues journées (ou semaines).

Les élections se sont déroulées dans le strict respect des règles sanitaires, dans la salle du conseil de la mairie, équipée pour l'occasion des drapeaux (Français et Européen), de notre Marianne, du portrait du Président, mais aussi de bulletins de vote, d'isoloirs, de l'urne officielle, de listes d'émargement... Ce sont les conseillers municipaux (enfants) sortants qui ont procédé au dépouillement, dans les conditions réelles d'une élection, avec un grand sérieux et beaucoup de rigueur.

C'est M^{me} Le Maire, en personne, munie de son écharpe, qui a proclamé les résultats dans la cour de l'école, devant une assemblée très captive. La tension était palpable et chaque candidat, soutenu par ses électeurs, espérait entendre son nom et se lever pour rejoindre le groupe des élus, sous les acclamations et les bravos de tous. Très bonne ambiance et beaucoup de joie sur les visages.

Le nouveau C.M.E est composé de 7 CE2 (Albouy Margot, Bouyssou Sohan, Brefuel Laura, Cossonnet Thomas, Descamps Malone, Grelon Ewen et Terral Antonin) et de 8 CM1 (Azémar Manon, Boutonnet Sarah, Constans Ysia, Delfau Quentin, Ferrié Zélie, Marty Cléa, Périé Amélia et Vallat Inès).

Les élus sortants ont reçu un diplôme justifiant de leur engagement des mains de M^{me} Le Maire. Nul doute que cette élection restera dans les mémoires, et représentera pour beaucoup une riche expérience de la vie citoyenne.

Un grand BRAVO aux anciens et aux nouveaux élus, un grand MERCI aux organisateurs, et BON TRAVAIL à la nouvelle équipe du conseil municipal des Enfants.



VÉRIFICATIONS installations électriques

Tous les ans en juin, comme la réglementation en vigueur l'y oblige, la mairie fait contrôler les installations électriques de ses infrastructures communales. Quatre bâtiments sont visités annuellement : la mairie, le groupe scolaire Charles Cayla, la cantine adjacente, la salle d'animation du Champ du Moulin. En 2020 les rapports communiqués par la Socotec ont souligné de graves problèmes pouvant atteindre la sécurité des bâtiments dont certains signalés depuis plusieurs années. La municipalité, estimant ces mises aux normes indispensables, a entrepris les travaux pour un coût de 19 000 €.

En 2021, en plus de ces 4 bâtiments, ont été ajoutées l'ancienne école d'Inières et la salle communale du Jardin du Presbytère, qui n'avaient pas été visitées depuis 2015. L'objectif est de réaliser d'éventuels nouveaux travaux de mises aux normes au cours de l'année.

POINT SUR LE DÉPLOIEMENT de la fibre optique

Orange « réseau » nous informe qu'environ 2/3 des logements (soit 596) peuvent désormais souscrire à une offre fibre au 22 juillet 2021. En parallèle, les travaux de génie civil effectués lors du premier semestre tels que la création d'artères souterraines (rue du 17 août 1944 et des « 4 routes à Inières ») et aériennes font que 89 % du réseau est aujourd'hui déployé à proximité des logements de la commune. Au cours du second semestre, les travaux sur les infrastructures vont continuer car l'opérateur a jusqu'en 2022 pour couvrir l'intégralité de l'agglomération.

La municipalité n'est pas commanditaire de ce déploiement et intervient simplement pour donner les autorisations nécessaires comme des arrêtés pour travaux sur les voies communales. En effet, le groupe Orange finance sur ses fonds propres ce réseau de fibre optique sur les 8 communes de Rodez Agglomération. Les habitants de Sainte-Radegonde peuvent se renseigner sur les sites des FAI (fournisseurs d'accès à Internet) pour réaliser des tests d'éligibilité à la fibre (en indiquant adresse ou numéro de téléphone). Une carte interactive permet également de suivre le déploiement : <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>.



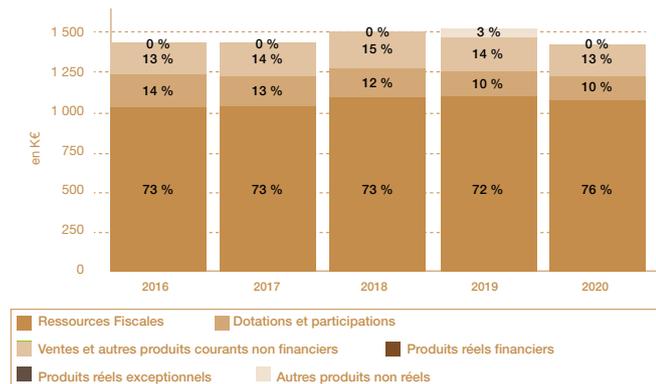
Les finances

ANALYSE FINANCIÈRE 2020

Le 18 mars 2021, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le compte de gestion de la commune établi par Monsieur le Trésorier de RODEZ. Les principaux chapitres de ce compte parfaitement conforme au compte administratif 2020 de la commune sont analysés ci-après :

- Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 1 424 060,74 €. Ce montant en très légère baisse s'explique essentiellement par la fermeture entre le 17 mars et le 2 juin de certains services publics (cantine, garderie et centre de loisirs), l'abandon des loyers des locaux professionnels et la suspension des locations des salles communales.

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



REPÈRES

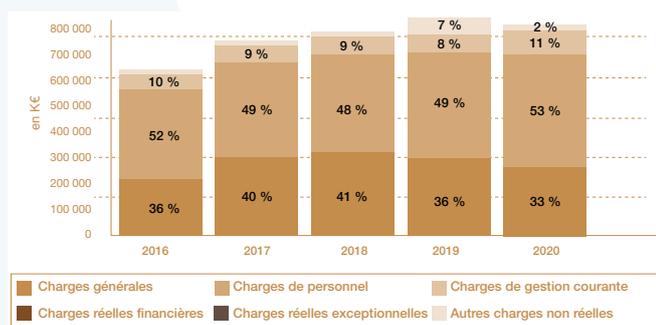
En €/hab	2020			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	595	481	471	449
Dotations et participations	80	321	238	204
Ventes et autres produits courants non financiers	105	161	115	93
Produits réels financiers	0	1	0	0
Produits réels exceptionnels	0	7	10	9

Strate de référence :
Population : 1820
Régime fiscal : FPU . Communes de 500 à 2 000 habitants

- Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 800 150,66 €.

Malgré une augmentation des charges de personnel liées au développement de l'école (1 poste supplémentaire d'ATSEM, renforts au niveau de la cantine et de la garderie), aux contraintes sanitaires et à l'élargissement des horaires de l'agence postale, le montant des dépenses réelles de fonctionnement est resté stable par rapport à l'année précédente. Par habitant de la commune, les dépenses annuelles de fonctionnement sont de 436 € alors qu'elles sont de 739 € dans les communes comparables du département.

STRUCTURE ET ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



REPÈRES

En €/hab	2020			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	149	273	208	191
Charges de personnel	238	308	321	271
Charges de gestion courante	50	127	111	109
Charges réelles financières	0	18	20	15
Charges réelles exceptionnelles	0	4	9	7

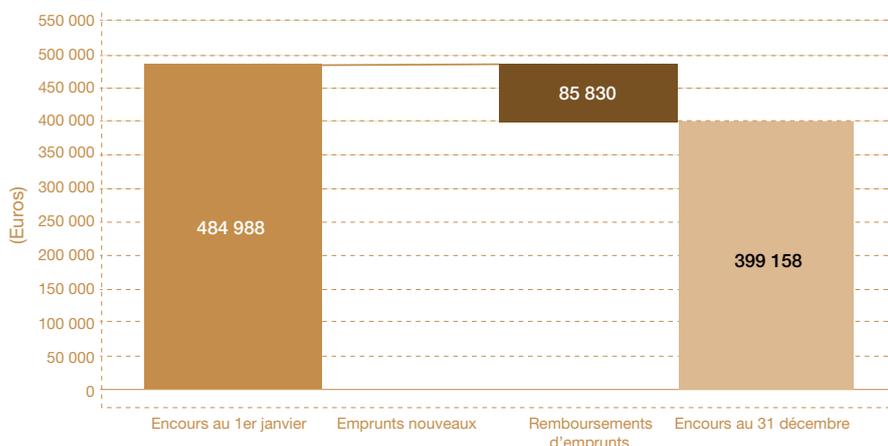
Strate de référence :
Population : 1820
Régime fiscal : FPU . Communes de 500 à 2 000 habitants

- Résultat et capacité d'autofinancement nette : (après remboursement des dettes annuelles en capital), il apparaît un excédent de 538 080 €.
- Les recettes d'investissement sont d'un montant de 205 391,36 € dont 10 531,32 € de subvention.
- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 572 680,68 €.

Le financement de ces dépenses a été réalisé pour le différentiel grâce aux excédents antérieurs.

Au cours de l'année 2020, la commune n'a pas souscrit d'emprunts nouveaux, ainsi l'encours de la dette au 31 décembre dernier s'élevait à 399 158 €. La dette par habitant de la commune était alors de 219 €, alors que la moyenne départementale atteignait 869 €.

VARIATION DES EMPRUNTS BANCAIRES ET DETTES ASSIMILÉES EN 2020



L'encours de dettes au 31 décembre de l'exercice représente le solde à rembourser au terme de l'année compte tenu :

- des nouvelles dettes souscrites au cours de l'exercice (emprunts nouveaux)
- des dettes remboursées durant l'exercice (remboursements d'emprunts)

Le niveau particulièrement bas de notre endettement et l'attractivité des taux d'intérêt pratiqués par les banques nous amèneront à privilégier le recours à l'emprunt pour financer des projets structurants comme l'extension du pôle médical en cours d'étude.

LE BUDGET POUR 2021

Le 12 avril 2021, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé le budget primitif 2021 de la commune :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	3 421 176,13 €	3 421 176,13 €
Section d'investissement	3 383 292,14 €	3 383 292,14 €

Le virement de la section de fonctionnement s'élève à 2 317 292,88 €.

LES TAUX DES TAXES FONCIÈRES

L'article 16 de la loi de finances n°2019-1479 du 28 décembre 2019 prévoit qu'à compter de 2021, la part de taxes foncières sur les propriétés bâties (TFPB) revenant jusqu'alors aux départements est réaffectée aux communes. Ce transfert vise à compenser la suppression de la taxe d'habitation des résidences principales.

En conséquence, chaque commune récupère le taux départemental de TFPB appliqué sur son territoire. Pour les impositions de 2021, le taux de référence sera égal à la somme du taux communal et du taux départemental de 2020 (20,69%).

Le 12 avril 2021, le conseil municipal à l'unanimité, a fixé le nouveau taux communal de référence des Taxes Foncières sur les Propriétés bâties à : 18,37 % (taux communal en vigueur depuis 2010) + 20,69 % (taux départemental appliqué en 2020) = 39,06 %.

Pour les contribuables, ce transfert ne générera donc pas une augmentation de la cotisation.

Concernant les recettes de la commune, le montant des TFPB départementales transféré en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales qui paraissait avantageux a été neutralisé par l'instauration d'un coefficient correcteur.



Le 17 août

Tour

POURQUOI FILMER LA GUERRE ? Pour avoir la paix...

Ce n'est pas tous les jours que Sainte-Radegonde fait la « une » de la presse locale. Ce fut le cas le 23 juin 2021, car du 22 au 24 juin 2021 s'est déroulé à Sainte-Radegonde le tournage d'un court métrage intitulé « LE 17 AOÛT À 17 HEURES », deuxième épisode de la série « LES PLAQUES ».

Ecrit et réalisée par Patrice GUILLAIN, la série « LES PLAQUES » évoque le dévouement et le sacrifice de femmes, d'hommes ou de familles aux destins brisés, pour notre liberté ! Afin de leur rendre hommage, il propose de raconter les derniers jours de leur vie.

Le premier volet de ce devoir de mémoire, s'ouvre avec le parcours du jeune Louis DUMAS. Agé de 19 ans, il tombe sous les balles allemandes le 20 août 1944 à l'angle de la rue Louis le Grand dans le 2^e arrondissement de Paris.

Le deuxième volet, inspiré de faits historiques et de personnages réels, évoque la tragédie qui s'est déroulée sur notre commune le 17 août 1944 et s'attache particulièrement aux derniers instants de vie des quatre plus jeunes fusillés de Sainte-Radegonde.

Le tournage a eu lieu sur le site mémoriel près d'Arsaguet puis dans les rues du bourg de Sainte-Radegonde et chez quelques particuliers pour les scènes en intérieur.

RODEZ 5

Cinéma. « Le 17 août à 17 heures », film sur le massacre de Sainte-Radegonde

L'acteur et réalisateur
Patrice Guillaïn tourne toute la semaine un film sur ce fait marquant de la Seconde Guerre mondiale en Aveyron.

« Le 17 août à 17 heures », c'est quand la petite histoire rencontre la grande histoire. La grande histoire, c'est celle de ces 30 premiers fusillés par les Allemands, sur la route de Sainte-Radegonde, le 17 août 1944. La plus grosse cécité de la Seconde mondiale en Aveyron. La petite histoire, c'est celle de l'histoire d'un album d'un voyage du Vietnam entre l'acteur réalisateur Patrice Guillaïn et Jean-Marie, dont la petite fille, Aïcha Taverne, est en classe audiovisuelle au lycée François d'Estaing. À la demande d'Aïcha, celui qui voit son dernier court métrage, le « Derrière », de plus en plus près, dans les festivals, accepte de venir au lycée François d'Estaing pour échanger autour du cinéma. La transmission est pour lui quelque chose de précieux. Au fil de nombreux échanges avec les élèves des classes de Christel Godé, Patrice Guillaïn découvre comment les fusillés de Sainte-Radegonde. Il a le cœur plus qu'une envie : faire un film qui raconte le deuxième épisode de sa série



Le tournage se poursuit aujourd'hui et demain.

« Les plaques », qui est « le devoir de mémoire » dans lequel il s'engage.

« Hier, ont débati les trois jours de tournage de ce film qui durera 12 minutes. Et qui se focalise sur les quatre plus jeunes gens qui ont été fusillés. Pour cela, il a été créé de nombreux figurants, parmi lesquels de nombreux élèves des classes au



divisuelles de Christel Godé. Un moment pour eux de vivre un moment de l'histoire. En particulier pour Aïcha Taverne qui joue un des rôles principaux de cette histoire. « Je trouve formidable de pouvoir les intégrer, de partager avec ce moment », explique Patrice Guillaïn. « C'est un concept de cinéma, employer le plus de gens du coin ». Une création de Sainte-Radegonde à égalité avec également de sa présence pour rencontrer l'ancienne ministre et

directeur, qui fut de ceux qui ont vu de leur yeux ce terrible massacre. « Je tiens à remercier le comité de la mairie pour son accueil », souligne le réalisateur, qui bénéficie ainsi du soutien de l'Onac pour ce film.

Après les scènes tournées hier sur le site de la fusillade, des images se sont tournées aujourd'hui en dernier dans le village, dans une ferme, une maison... Patrice Guillaïn profite également de sa présence pour rencontrer l'ancienne ministre et

Voici le récit de Patrice GUILLAIN quant à l'origine du projet :

« Quand je suis venu à Rodez en mars dernier, afin de projeter mon court-métrage « LA DER DES DER » et le premier épisode de ma série « LES PLAQUES », Les jeunes du lycée François d'Estaing, m'ont raconté le massacre du 17 août 1944, survenu à Sainte-Radegonde. J'ai donc été me recueillir sur le site mémoriel.

Cette histoire m'a tellement bouleversé, que j'ai décidé de la raconter, pour que jamais personne ne l'oublie.

Avec le soutien de l'ONAC, puis de Madame La Maire, Madame Laurence Pagès-Touzé, qui m'a autorisé à tourner sur le site, cela devenait possible. Alors, je me suis voué à ce récit, et je suis venu le tourner en juin, avec le concours et l'implication des habitants de Sainte-Radegonde, sans qui, ce projet n'aurait jamais vu le jour. Grâce à la Mairaine du film, Madame Anne-Marie Escoffier, ce projet se destine également à la transmission du devoir de mémoire aux plus jeunes générations.

Je suis donc très ému de revenir projeter ce film, entouré de tous, le jour de la commémoration, à l'issue de la cérémonie. Nous réunir autour de cet hommage, sera pour moi, un grand jour de partage d'émotion et de fraternité. »

Nous espérons que ce projet permettra de prolonger la mémoire de ce que nous ne devons pas oublier si nous voulons la paix !



Page sur le site mémoriel de Sainte-Radegonde

LUCAS apprenti comédien

Scolarisé à l'école de Sainte-Radegonde, Lucas Ginestet, 11 ans, a été choisi pour incarner le rôle d'André Geniez dans le court métrage « Le 17 août à 17 heures ». Il avait depuis deux ans envie de faire du théâtre ; alors autant dire qu'il n'a pas hésité à saisir l'opportunité qui s'offre à lui. « Faire le film pour qu'on ne recommence pas les mêmes choses » résume sa motivation du départ. Heureux mais aussi stressé, il a été entouré avec bienveillance par l'équipe du tournage et les comédiens amateurs également engagés dans ce beau projet. L'expérience lui a beaucoup plu et Lucas est impatient de débiter son cours de théâtre à la rentrée !

Personnes présentes sur l'affiche, Lucas Ginestet, Alison Tavernier et Patrice Guillain

HOMMAGE À André Géniez

« Le 17 août à 17 heures » met en scène un jeune garçon d'une dizaine d'années qui joue le rôle d'André Geniez. Ce dernier fait partie de ceux qui, de près ou de loin, ont été témoin des événements qui se sont déroulés à Sainte-Radegonde le 17 août 1944.

Né le 26 juin 1932 à Arsaguet, André Geniez était le quatrième et dernier enfant d'une famille de paysans. Il a vécu sa vie à Arsaguet avec son épouse et ses deux fils et exerçait la profession de professeur d'atelier au Lycée Monteil à Rodez. Il a quitté Arsaguet un an pour faire la guerre d'Algérie à Mostaganem, puis quelques années au début de sa carrière d'enseignant. Affaibli par la maladie durant les dernières années de sa vie, il a dû partir de Sainte-Radegonde ; mais ceux qui s'attardaient à discuter avec lui peuvent témoigner qu'il évoquait très souvent cette journée du 17 août 1944, qui l'avait marqué à jamais.

Enfin, il y a 50 ans et pendant 30 ans, André Geniez s'est engagé sans compter pour notre commune où il a occupé la fonction de Maire (de 1971 à 2001). Ne jamais oublier ... fut l'un de ses nombreux combats. Voici son poignant témoignage, celui d'un enfant de 12 ans ...



André Géniez

**Témoignage de Monsieur André GENIEZ
à Arsaguet 12000 SAINTE-RADEGONDE
sur
l'exécution des trente otages de la Gestapo de Rodez
à la butte de tir de Sainte-Radegonde
le 17 août 1944**

L'après-midi du 17 août 1944, j'étais allé avec mon père au jardin de la châtaigneraie, j'avais 12 ans, nous faisons des fagots de frêne. En fin de soirée en direction du champ de tir, un ronflement de camions ensuite une rafale de mitraillette se firent entendre ; ma première impression fut celle-ci : « les Allemands viennent tirer ! depuis qu'on ne les avait pas vus ! » Quelques instants après je dis à papa : « je pars à la maison » avec l'arrière-pensée d'aller récupérer les douilles, comme nous le faisons après chaque manœuvre de tir avec mon camarade Marcel Vanuxem, qui était réfugié et habitait avec sa mère et ses sœurs, chez Monsieur Durand, à Arsaguet.

Arrivé à l'entrée du village, je me dirigeai vers le champ de tir ; soudain, de la haie qui relie la butte de tir à Arsaguet, un Allemand armé sortit et vint vers moi, me repoussa par l'épaule en direction du village ; des claquements de fusils se firent entendre.

Près de la fontaine. Mme Arlabosse et maman causaient et se doutaient qu'il y avait quelque chose d'anormal.

A la nuit tombante, mon ami Marcel Vanuxem, âgé également de 12 ans, venait de travailler chez M. Cadars, il nous dit : « la tranchée est pleine de morts ». Ce fut une nuit d'angoisse et de peur dans notre esprit d'enfants.

Le lendemain matin, nos parents nous avaient interdit de sortir de la maison, mais nous ne pûmes résister à notre curiosité d'enfant et à la désobéissance aux recommandations ; en cachette, nous nous rendîmes progressivement à la butte de tir en longeant la haie, où, la veille au soir, la sentinelle se cachait.

Ma première vision fut celle-ci : j'arrivais dans le prolongement de la tranchée, je vis monter un corps attaché par la taille, tiré par deux hommes qui enjambaient la tranchée, les bras, la tête, les jambes pendantes. Quelle horrible et impérisable vision ! Près de la tranchée, des draps blancs recouvraient quelques corps ; deux ambulances effectuaient la navette pour transporter les victimes.

Jean Astorg, fils de l'instituteur du village, et Santiago qui travaillait chez M. Cadars prenaient de temps à autre des photos. Il faisait très chaud. Pendant longtemps je n'osais pas passer devant la butte de tir, j'avais peur !

André GENIEZ

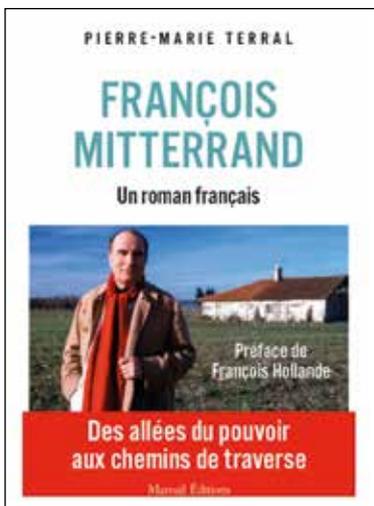
Sports et Culture

PIERRE-MARIE TERRAL auteur Radegondien

Pierre-Marie Terral est un habitant de Sainte-Radegonde, professeur agrégé et docteur en histoire qui a publié le 22 avril 2021 un ouvrage intitulé « François Mitterrand, un roman français » (Mareuil Editions).

Retracer l'existence de l'ancien Président de la République à l'aune des lieux qui furent les siens, c'est dessiner une singulière biographie selon un angle jamais exploré éclairant l'histoire d'un personnage romanesque à souhait tout en révélant des facettes méconnues.

Nous souhaitons à cet ouvrage et à son auteur, tout le succès qu'ils méritent et invitons chaque Radegondien à la lecture !



COURSE Cycliste

Le 26 juin avait lieu sur la commune, l'annuelle course de cyclisme sur route organisée par l'APC (Association pour la promotion du cyclisme). Orchestrée depuis plus de trente ans par le local Jean Paul BOUTEILLE, cette épreuve était le support du championnat départemental. Près de 120 coureurs ont fait le déplacement. Sur un circuit de 11 km, ils se sont livrés bataille pendant près de 2 heures. Parmi eux, six Radegondiens sont montés sur le podium. Erna FONTEIN est classée 1^{re} féminine tandis que Sandrine CAYSSIALS, 3^e de cette même catégorie, remporte le maillot de championne départementale. En minime, Mathieu HERVÉ décroche la première place et le titre de champion départemental haut la main. Julien CAYSSIALS (lui aussi champion départemental) et Maxime MEJEAN arrivent respectivement premier et deuxième de la 1^{re} catégorie. À noter que Maxime MEJEAN a gagné le championnat de France le weekend suivant ! Quant à Benoit CAYSSIALS, 3^e en 4^e catégorie, il ramène lui aussi le maillot de champion d'Aveyron.

Bravo à eux ! À croire que Sainte-Radegonde est un véritable terreau à champions.



RALLYE du Rouergue

La 47^e édition du rallye du Rouergue, du 8 au 10 juillet, a été la première manche du championnat de France des rallyes asphaltes à pouvoir accueillir du public.

Les spéciales 7 et 10 « Levezou », longues de 11,730 km, se sont déroulées le samedi 10 juillet 2021 avec une arrivée aux « 4 routes », commune de Sainte-Radegonde.

SPECTACLE DE RUE à Inières

Le 14 juillet, trois artistes de la compagnie équidistante ont donné 2 représentations de leur spectacle « Mura » à Inières. Cette initiative s'inscrivait dans le cadre de la seconde édition du festival des pierres insolites organisé par Eurék'art/Label rue en partenariat avec Rodez agglomération.

2 jours ont suffi à ces 3 artistes pour s'approprier l'espace et offrir une déambulation décalée et acrobatique sur les murs, dans les arbres, sur les balcons du village, aux soixante-dix personnes présentes, malgré une météo capricieuse. Merci aux habitants du village pour leur collaboration et à Marion Clochard du service du patrimoine de Rodez agglomération d'avoir retenu Inières comme décor.



Les événements de la rentrée

RAID2GONDE 2021

un rendez-vous sportif... toujours au rendez-vous !

Les 4 et 5 septembre 2021, c'est multisport sur Sainte-Radegonde avec une nouvelle édition du Raid2Gonde : deux journées consacrées à leur manière à l'activité physique intense, mais aussi à la valorisation du territoire avec des courses autour de notre commune.

L'événement s'est préparé depuis plusieurs mois (avec toutes les difficultés qu'a impliqués la situation sanitaire de cette année), pour proposer toujours de la nouveauté :

- le samedi, c'est ainsi un raid multisport entièrement renouvelé qui a été conçu : départ d'un lieu secret pour enchaîner Trail Orientation, VTT Orientation, Course d'Orientation, Roadbook, Course d'orientation urbaine, VTT suivi d'itinéraire, le tout dans un format de 8h00 et un kilométrage qui sera proportionnel à la forme physique des concurrents et... à leur capacité à ne pas se perdre ! L'édition 2021, on le sait est attendue. On espère que les équipes venues de toute notre région, voire du Nord de la France comme c'était le cas lors des précédentes éditions, seront au rendez-vous.
- le dimanche, ce sont les coureurs à pied qui attendront les encouragements sur deux parcours de trails, l'un de 11, l'autre de 24 km : deux boucles assez différentes, le tracé du 24 km étant un peu plus « rugueux » et technique (certains ont retenu les quelques « coups de cul » qui font mal aux jambes...)



Encore une fois cette année, ceux qui veulent randonner sur le parcours bien agréable du 11 km le pourront.

Au cœur de l'été, rendez-vous est donné pour l'édition 2021 de Raid2gonde, pour du sport mais aussi de la convivialité et de l'animation au cœur du village.

Plus d'information sur le site et inscriptions en ligne :

<https://raid2gonde.wordpress.com/inscription/>



FESTIVAL DU LIVRE JEUNESSE de Sainte-Radegonde 2021

La 7^e édition de notre Festival aura lieu les 16 et 17 octobre 2021 avec 13 auteurs et illustrateurs. Au programme, ateliers, dédicaces, rencontres et une nouveauté, 3 expositions de 3 auteurs sur le territoire du Grand Rodez seront proposées, dans les locaux du CAMSP, La Primaube et Sainte Radegonde. Et bien sûr des interventions d'auteurs dans tout le département.

Après la parenthèse de 2020, grâce au soutien de la municipalité, du département et de Rodez Agglomération, et dans le respect des règles sanitaires qui seront mises en place, nous avons hâte de vous retrouver pour cette fête du livre et de la lecture. Rendez-vous les 16 et 17 octobre.

**7^{ème} FESTIVAL
DU LIVRE JEUNESSE
DE SAINTE-RADEGONDE**

16 ET 17 OCTOBRE 2021
À PARTIR DE 10H • ENTRÉE GRATUITE

Dédicaces
Rencontres
Ateliers
Spectacle
Buvette
Expositions

AVEC LE SOUTIEN DE  **RODEZ**
AGGLOMÉRATION

La parole aux associations

ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE DE SAINTE-RADEGONDE

Site internet : www.acssr12.fr, mail : acssr12@gmail.com

CLUB RANDONNÉES PÉDESTRES

Responsable : Yves Fayel

Le club propose des sorties le mardi et le dimanche, à la journée ou 1/2 journée, sur des distances de 8 à 20 km, hors congés scolaire.

Notre club est affilié à la Fédération Française de Randonnée ce qui induit une licence individuelle, 28 € pour la saison 2021/2022, auquel s'ajoute l'adhésion à l'association de 20 € par foyer fiscal.

Contact : Yves Fayel (06 87 77 46 33).

CLUB MARCHÉ NORDIQUE

Responsable : Monique Deltell

Les séances ont lieu tous les vendredis après-midi (hors vacances scolaires) et comprennent une phase d'échauffement, un parcours d'environ 8 à 9 km et 150 à 250 mètres de dénivelé, et une phase d'étirements.

Contact : Monique Deltell (06 38 65 79 52).



CLUB COUTURE

**Responsables : Isabelle Teyssedre,
Nadine Barthes**

Deux rencontres sont organisées chaque semaine : le lundi de 20h30 à 22h30 dans la salle de la cheminée et le jeudi après-midi dans la salle du jardin du presbytère de 14h00 à 17h00.

Ces rencontres sont l'occasion d'échanges de conseils d'idées ... dans une très bonne ambiance.

On coud bien sûr, mais aussi on tricote, on brode... Il n'y a pas de règle. Chacune partage son savoir-faire en fonction de ses compétences.

Pour l'instant, ce club ne compte que des adhérentes ; toutefois, messieurs, si vous êtes intéressés, nous vous accueillerons avec plaisir. Ces activités manuelles ne sont pas exclusivement féminines !!!

Contacts : Pour le lundi : Isabelle Teyssedre (06 74 70 04 86)
Pour le jeudi : Nadine Barthes (06 66 22 71 01).

CLUB PEINTURE

**Responsables : Michèle Ferrié,
Monique Rosières**

Les séances ont lieu tous les lundis de 14h00 à 17h30 à la salle du jardin du presbytère. Elles sont basées sur les échanges, les avis partagés, les conseils ... Reprise des activités prévue le lundi 27 septembre 2021.

Contacts : Michèle Ferrié (06 73 85 21 67) ou Monique Rosières (06 32 18 74 73).



CLUB INFORMATIQUE

Responsable Louis Ventre

Ce club a depuis longtemps fonctionné en groupe de niveaux, afin que chacun trouve un accompagnement adapté à ses connaissances et à ses besoins.

Aujourd'hui, nous faisons appel à un ou une volontaire qui pourrait prendre la suite du groupe de notre ami Roby Vincent qui officia depuis plusieurs années et qui prétend à une retraite bien méritée. Son groupe très assidu et très intéressé souhaiterait bien continuer avec un autre animateur bénévole.

Si vous avez quelques connaissances en informatique et que vous vous sentez prêt à partager celles-ci deux heures, une fois par semaine, vous êtes bienvenu au club. Pour plus de renseignement contacter :

Louis VENTRE au 05 65 67 19 52
ou par mail : louventre@yahoo.fr
ou Bernard LEMOUZY au 06 32 66 11 62.



L'ASSOCIATION SPORT NATURE

Sainte-Radegonde

L'association Sport Nature Sainte-Radegonde, c'est la réunion de copains autour de la course à pied, du trail, du VTT : au-delà de la dimension sportive, il y a la volonté de trouver des moments de convivialité et de proposer des animations à travers des événements (Raid2Gonde) ou des actions (activités sportives et ludiques à l'occasion du Téléthron), et contribuer en cela à la vie de Sainte-Radegonde. L'association est ouverte au plus grand nombre, et il ne faut donc pas hésiter à contacter les responsables pour avoir des précisions sur les rendez-vous sportifs.



CLUB DE GYM POUR ADULTES

En septembre 2021, les membres du club espèrent reprendre avec plaisir la gym après cette longue interruption et seront prêts à accueillir de nouveaux participants.

Une trentaine d'adhérents se retrouve pour une pratique sportive 3 fois par semaine :

- le lundi de 10h30 à 11h30,
- le jeudi de 18h00 à 19h00,
- le vendredi de 19h00 à 20h00 (séance plus tonique).

Chaque adhérent peut participer à 1, 2 ou 3 séances par semaine pour une cotisation unique annuelle englobant la licence à la fédération de gym volontaire, l'assurance et les cours.

Les séances se dérouleront à la salle du presbytère et à la salle du groupe scolaire selon les jours.

Les cours seront assurés par 2 professionnelles du sport : Gaëlle et Virginia ; toutes les 2 à l'écoute des groupes afin de répondre aux attentes de chacun.

Vous pouvez nous rejoindre dès le lundi 13 septembre 2021 à 10h30. Venez essayer. Les 2 premières séances vous seront offertes.

N'hésitez pas à demander des infos complémentaires en téléphonant au 05 65 72 96 26.

YOGA SAINTE-RADEGONDE

Cours de yoga saison 2021/2022

Inscription pour les cours de yoga à partir du 30/08/2021

Horaires et jours seront communiqués à l'inscription et sous réserve de contraintes sanitaire

Tarifs 110 € Année pour les cours plus cotisation adhésion association 6 €.

Renseignements et inscriptions au 07 77 67 25 79
ou par mail : augustinjossesan@fr.fr.

JRA

Mi-septembre reprise du judo à Sainte-Radegonde dans la salle au-dessus de l'école.

Cours de judoO en deux groupes le lundi à partir de 4 ans 16h30-17h30 et 17h30-18h30.

Possibilité de récupérer les enfants à l'école ou la garderie.

Contact Gwénaëlle Viard (Professeur de judo)
au 06 34 59 07 86.



SPORT QUILLES D'INIÈRES

Après une saison 2020 « blanche », les joueurs de quilles de notre commune ont pu recommencer à pratiquer leur sport. Depuis le mois d'avril ils ont repris les entraînements, puis la compétition fin mai.

Les 1^{er} résultats ne se sont pas fait attendre, puisque notre doublette ados a terminé championne d'Aveyron, ainsi qu'une de nos équipes en catégorie essor (composée de 4 joueurs ayant moins de 20 ans).

Coté extra sportif, nous n'avons pu organiser ni concours de belote, ni déjeuner à la tête de sanglier pour des raisons sanitaires. Nous pensons organiser ce déjeuner en septembre, si les conditions le permettent.

Le sport quilles envisage aussi d'organiser des initiations ou démonstrations à la rentrée des classes pour tous les jeunes de notre commune le mercredi après-midi.

La parole aux associations

QUELQUES NOUVELLES de l'ADMR



Vous savez certainement que l'association ADMR de Sébazac (qui intervient sur le territoire des communes d'Agen d'Aveyron, Druelle-Balsac, Lioujas, Onet de château, Sainte-Radegonde, Sébazac-Concourès) a traversé une période de turbulence liée aux difficultés de recrutement, au manque de bénévoles, à la croissance du nombre des bénéficiaires, et aussi plus récemment à l'épidémie de Covid.

Confronté aux difficultés, le groupe de bénévoles qui était en charge du pilotage de l'association a démissionné et depuis bientôt deux années, il n'y avait plus de Conseil d'Administration et de bureau.

Depuis le 11 mars, un groupe s'est constitué avec 6 personnes de Sébazac Concourès, 5 d'Agen d'Aveyron, 2 de Druelle Balsac, 1 de Sainte Radegonde (Mme Aline Berthomieu). À partir de ce groupe un Conseil d'Administration a été élu.

Sur votre commune l'ADMR assure mensuellement environ 360 heures d'intervention et assiste 25 familles. La population vieillit, la maladie frappe. Les demandes d'aide à domicile s'accroissent sur notre territoire et nous manquons encore de bénévoles et de personnel d'intervention.

Si vous pensez pouvoir consacrer un peu de votre temps à du bénévolat pour nous aider, vous serez les bienvenus dans notre groupe, nous vous accueillerons avec enthousiasme et vous nous aiderez à faire évoluer l'image de notre association qui renaît, mais qui porte encore le ressenti d'un passé récent qui n'est plus.

Si vous recherchez un emploi, si vous souhaitez en changer, si vous aimez les relations humaines, si vous êtes diplômés dans l'aide aux personnes ou novice, nous pouvons vous proposer un contrat de travail à temps partiel ou à temps complet et une formation. La convention collective évolue et la refonte des classifications amène une revalorisation sensible des rémunérations.

Que vous envisagiez de nous rejoindre pour du bénévolat ou pour un emploi, vous pouvez :

- Contacter vos élus, nous les avons rencontrés, ils nous connaissent et peuvent nous mettre en relation.
- Contacter L'ADMR de Sébazac au 05 65 74 42 19.

CLUB DES AÎNÉS de Sainte-Radegonde

Pour le club des Aînés, l'année 2020 avait bien débuté. L'assemblée générale du 16 janvier avait réuni environ 80 personnes. Le programme du premier semestre était annoncé, un diaporama était revenu sur les diverses activités 2019. Tout était prévu pour passer une année semblable aux précédentes.

Le 7 février 2020, c'est toujours avec le même plaisir qu'une grande partie des adhérents a répondu à l'invitation qui leur était faite pour le repas de l'amitié à la salle du Champ du Moulin.

Le 13 mars, une sortie était organisée : au programme, la visite de Terra Memoria à Bozouls suivie du repas Stockfish à Polissal. Malgré les inquiétudes, cette sortie s'est bien déroulée.

Depuis cette date, nos activités sont à l'arrêt. Nous avons eu durant cette période la douleur de perdre plusieurs membres de notre club mais ils sont toujours présents dans nos mémoires.

En juillet 2021, nous ne savons pas ce que seront les conditions sanitaires à la rentrée de septembre. Cependant, le Conseil d'Administration prévoit pour les adhérents 2020-2021 un repas qui aurait lieu dans l'une des salles communales afin qu'un maximum de personnes puisse y participer. Qu'en sera-t-il de la situation sanitaire à ce moment-là ? C'est elle qui nous permettra de concrétiser ou non ce projet.

Il ne nous reste plus qu'à espérer de pouvoir tourner définitivement la page de cette triste période et de nous retrouver dans une ambiance sereine et détendue.



RELAIS PAROISSIAL

Les périodes de confinement ont amené nombre d'entre nous à profiter des chemins autour de notre village. Peut-être au cours de ces balades avez-vous remarqué ces croix en pierre ou en fer forgé plus ouvragées, toutes souffrant hélas du manque d'entretien : plus ou moins bancales, couvertes de lichen ou de mousse.

La croix de Lagarrigue a retrouvé son aspect d'antan grâce aux bons soins des habitants du hameau. Vous avez peut-être remarqué aussi celle proche de la mairie soigneusement nettoyée et fleurie.

Pourquoi ne pas continuer ce petit travail de rénovation, de valorisation ou de recherches historiques en équipes de voisins ? Ce serait une occasion de partager un moment convivial, tout en mettant en valeur le petit patrimoine religieux local.



L'urbanisme réglementaire : comment ça marche ?



Depuis 2006, l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (permis de construire, déclarations préalables, permis de - démolir...) est réalisée dans un service dédié de Rodez agglomération (Service ADS - centre instructeur des autorisations d'urbanisme). Les dossiers de demandes sont toujours déposés en mairie ou peuvent être déposés en ligne sur le Guichet Numérique des Autorisation d'Urbanisme (gnau. rodezagglo.fr), puis sont examinées par le service ADS de Rodez agglomération qui vérifie la conformité du projet par rapport à la réglementation applicable. Plusieurs facteurs sont pris en compte : le respect du règlement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, les avis des services consultés, notamment des gestionnaires de réseaux (eau, électricité...) et l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France qui est obligatoire pour tous les projets situés dans le Site Patrimonial Remarquable, l'intégration dans le paysage, etc... Lorsque l'instruction est terminée, et que la synthèse des différents avis est faite, le service ADS envoie une proposition de décision au maire tenant compte de l'ensemble des éléments et assurant la sécurité juridique des actes soumis à la signature du maire.



CU

PC

PA

DP

QUEL TYPE DE DEMANDE DÉPOSER ?

Selon les travaux que vous envisagez, les demandes d'autorisation ne seront pas les mêmes. Les exemples ci-dessous vous permettront de savoir quel type de demande d'autorisation sera nécessaire avant d'entreprendre des travaux.

Une déclaration préalable (DP) est nécessaire si :

- Vous souhaitez repeindre ou changer des fenêtres, ou des volets, une porte, un portail, ravalier la façade ...
- Vous modifiez l'aspect extérieur de votre construction, de votre maison, vous créez une ouverture, posez des ouvertures de toit, des panneaux photovoltaïques, un bloc de climatisation ou une pompe à chaleur...
- Vous souhaitez construire ou installer une piscine (qu'elle soit enterrée ou hors sol), créer ou modifier une clôture, agrandir un bâtiment ou créer une véranda de moins de 20m², installer un abri de jardin, créer un balcon...

Un permis de construire (PC) est nécessaire si :

- Vous souhaitez construire une maison d'habitation ou un bâtiment de plus de 20 m². Si le projet dépasse 150m² de surface de plancher, un architecte devra vous accompagner pour concevoir les plans du permis de construire.

Et les autres cas ?

- Vous souhaitez vendre une partie de votre terrain en vue de construire : une déclaration préalable ou un permis d'aménager seront nécessaires en fonction de la localisation du projet et de ses caractéristiques.
- Vous souhaitez transformer une construction, modifier l'affectation d'un bâtiment ou d'une partie de votre habitation, démolir, faire une extension de plus de 20m², construire un garage, agrandir une pièce : contactez les services en charge de l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols. En effet, vous pouvez être soumis selon le projet à une Déclaration Préalable, un Permis de Construire ou de

Démolir et/ou avoir besoin d'un architecte pour constituer votre dossier/projet.

- Vous souhaitez savoir si votre projet est réalisable : déposez un certificat d'urbanisme en précisant votre projet. Vous saurez ainsi si ce dernier est possible, si des extensions de réseaux sont à prévoir... Cela n'engage aucun frais.

BESOIN D'AIDE ?

Pour tout complément d'informations sur :

- Le type de dossier à déposer ou la constitution d'un dossier (pièce à fournir, délais, etc...) vous pouvez contacter le Secréariat de Mairie ou Le Service Autorisation droit des sols de Rodez agglomération - Tél. 05 65 73 82 29
- L'intégration d'un projet dans le paysage (hors Site Patrimonial Remarquable) vous pouvez demander un RDV lors d'une permanence du CAUE à Rodez agglomération - Tél. 05 65 73 82 29
- L'intégration d'un projet situé au sein du Site Patrimonial Remarquable vous pouvez demander un avis ou prendre un RDV auprès du Comité Technique du SPR par téléphone au 05 65 73 82 29 ou directement par mail avec l'objet de votre demande et vos coordonnées à l'adresse suivante : annick.berthaud@rodezagglo.fr



Détention d'un chien catégorisé

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories selon leur agressivité, et leurs propriétaires sont soumis à des obligations très strictes.

QUELS SONT LES CHIENS CATÉGORISÉS ?

Les chiens de catégorie 1 sont des chiens d'attaque sans document retraçant les origines (donc non inscrit au LOF): chiens assimilables à la race Staffordshire Terrier, chiens assimilables à la race American Staffordshire Terrier, chiens assimilables à la race Mastiff, chiens assimilables à la race Tosa.

Les chiens de catégorie 2 sont des chiens de garde ou de défense inscrit au LOF (Livre des Origines Français) : chiens assimilables à la race Staffordshire Terrier, chiens assimilables à la race American Staffordshire Terrier, chiens assimilables à la race Mastiff, chiens assimilables à la race Tosa et les chiens assimilables à la race Rottweiler non inscrit au LOF.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS DU PROPRIÉTAIRE ?

Les propriétaires et gardiens de ces chiens dangereux sont soumis à un certain nombre d'obligations, parmi lesquelles :

- L'obtention d'un permis de détention des chiens relevant de cette catégorie ;
- La stérilisation des mâles et femelles relevant de la première catégorie ;
- L'obligation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ;
- L'évaluation comportementale ;
- L'attestation d'aptitude sanctionnant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins.

QUELLES SONT LES CONDITIONS DE CIRCULATION ?

La loi a également fixé les conditions de circulation des chiens dangereux. L'accès des chiens de la 1^{re} catégorie aux

transports en commun, aux lieux publics à l'exception de la voie publique et aux locaux ouverts au public, est interdit. Leur stationnement dans les parties communes des immeubles collectifs est également prohibé. Sur la voie publique, dans les parties communes des immeubles collectifs, les chiens de la 1^{re} et de la 2^e catégories doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Il en est de même pour les chiens de la 2^e catégorie dans les lieux publics, les locaux ouverts au public et les transports en commun.

QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE ?

Tout fait de morsure d'une personne par un chien (même non catégorisé) doit être déclaré auprès de la commune de résidence du propriétaire de l'animal. La déclaration est faite par le propriétaire, le détenteur ou tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions.

QUELLES SONT LES SANCTIONS ?

Les sanctions sont prévues aux articles L 215-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime. Le non-respect des obligations fixées par la loi est pénalement sanctionné.



Détention de volailles

Dans le cadre des mesures de prévention, de surveillance et de lutte contre les maladies (influenza aviaire par exemple), tous les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cour) et autres oiseaux captifs élevés en extérieur, doivent en faire la déclaration.

Cette démarche est à accomplir auprès de la mairie en retournant le formulaire Cerfa 15472 complété, daté et signé ou en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé.



État civil

NAISSANCES

Hélios CARTAYRADE

le 21 février 2021
(1, impasse de la Pendarie)

Elyott MONTARNAL

le 17 avril 2021
(Impasse du 17 Août 1944)

Ambre SERVIENTIS

Le 5 juin 2021
(Lieu-dit Le Belot)

Léo FABRIES

Le 16 juin 2021
(27, rue Amans Alexis Monteil)

MARIAGES

Anne-Lise PECHDO et Thomas GUÉRIN

le 8 mai 2021
(19, rue Adrien Vezinhet)

Apolline REVEL et Pierre BOUYSSIE

le 11 juin 2021
(13, route de la Croix de la Garde)

Noélia GASTAL et Xavier BOULAROT

le 14 août 2021
(5, route d'Istournet)

DÉCÈS

Michel LOWEZANIN

le 20 juin 2021 à 86 ans
(5, La Caral de Trégous)

Jean-Pierre DELMAS

le 23 juin 2021 à 63 ans
(2, rue de la Roque)

L'agenda

Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur aux dates annoncées

4 ET 5 SEPTEMBRE 2021

Raid2gonde

7 SEPTEMBRE 2021

Messe à l'église de Sainte-Radegonde à 16 h 30

18 ET 19 SEPTEMBRE 2021

Journées Européennes du Patrimoine

29 SEPTEMBRE 2021

Journée de la Mobilité Sainte Radegonde à 18 h 30 (Salle d'Animation)

16 ET 17 OCTOBRE 2021

7^{ème} Festival du Livre Jeunesse

20 NOVEMBRE 2021

Quine de L'APE

Informations

SACS POUBELLE

Les 14 et 15 juin, à la salle du Jardin du Presbytère, les élus ont procédé à la distribution des sacs poubelles à la population.

Si vous n'avez pas été en mesure de vous y déplacer ; vous pouvez toutefois vous rendre au centre technique communautaire de Rodez agglomération au 39 impasse Abel LAFLEUR tous les vendredis de 13h30 à 17h30.

CORRESPONDANTE DE PRESSE

Eve ABAD est notre correspondante pour la presse quotidienne régionale (e-mail : evalascribe@hotmail.fr Tél. : 06 83 58 62 61). Les associations peuvent notamment lui transmettre des informations (avec photos) afin que vos manifestations soient relayées sur les journaux locaux.

LE BILLET D'HUMEUR : « MERDE, SHIT »

Voilà ce que l'on peut parfois entendre, particulièrement Place du Fournil ou au Champ du Moulin de la part de promeneurs, pétanqueurs ou touristes après la (désagréable) surprise de marcher (ou pire encore) sur une déjection animale. Nous rappelons à chaque propriétaire qu'il est de sa responsabilité de faire disparaître le résultat de cette situation de manière à laisser la place aussi propre que possible (en sortant).



Directrice de publication :
Laurence Pagès-Touzé

Rédaction-Documentation :
Commission Communication

Mentions légales et Crédits photos :
Commission communication, Famille Geniez, Eve Abad, Rodez Agglomération, Patrice Guillaïn et associations de la commune

Réalisation et impression :
Groupe Burlat Rodez - 08/2021 -
ISO 14001